

Négociations

5. Les principales puissances militaires devraient sans délai reprendre les négociations directes, en étroite liaison avec les Nations Unies, à qui incombe le désarmement en vertu de la Charte. Vu que la paix intéresse le monde entier, d'autres nations devraient également participer aux négociations sur le désarmement, soit directement, soit au moyen d'un organisme spécial établi par les Nations Unies, ou bien des deux façons.

6. En marge des négociations d'ordre politique, des spécialistes devraient commencer à mettre au point les systèmes d'inspection que requerront les mesures de désarmement applicables à chaque étape, comme la chose s'est faite à la Conférence de Genève sur les expériences nucléaires.

7. Il ne faudrait rien négliger pour obtenir rapidement l'adoption par toutes les nations, d'un accord interdisant à tout jamais les essais d'armes nucléaires et prévoyant les mesures nécessaires pour en assurer le respect. Un pareil accord est urgent, car autrement de nouveaux pays deviendront bientôt des puissances nucléaires, ce qui augmentera le danger de guerre et compliquera davantage le problème du désarmement. De plus, l'adoption d'un accord sur les essais nucléaires aurait, outre ses avantages directs, un puissant effet psychologique qui faciliterait un accord sur la question plus vaste du désarmement.

8. Le désarmement sans inspection ne serait pas plus admissible que l'inspection sans désarmement. Le désarmement et l'inspection font partie intégrante de la même question et doivent être négociés ensemble; l'un et l'autre doivent être aussi complets et aussi efficaces qu'il est humainement possible. Il faut cependant reconnaître qu'aucune garantie ne peut protéger totalement contre l'erreur et la trahison. Il reste qu'il faut considérer les risques que comporte le désarmement à la lumière de ceux que comporte la course aux armements.

9. On peut discuter sur la question de savoir si la course aux armements est la cause ou l'effet de la méfiance qui existe entre les nations. Il est manifeste toutefois que les problèmes du désarmement et de la confiance internationale sont étroitement liés. C'est pourquoi, en travaillant à l'abolition des armements, toutes les nations doivent s'évertuer à réduire la tension, en aidant à supprimer les autres causes de friction et de suspicion.

Annexe II

Chypre

Communiqué émis le 13 mars 1961

Ce matin, au cours de la réunion, les premiers ministres du Commonwealth ont accédé à la requête de la République de Chypre qui demandait à être admise comme membre du Commonwealth. Ils ont invité le président de la République à venir participer à leurs délibérations.